



VILLE DE
Saint-malo



Communiqué de presse
Lundi 10 juillet 2023 à Saint-Malo

Les premiers saisonniers accueillis au lycée maritime Florence-Arthaud Cet été, la Région confie à la Ville et à l'UMIH les clés de l'internat !

En vertu de l'accord conclu entre la Région, la Ville de Saint-Malo et le lycée maritime Florence-Arthaud, l'établissement met à disposition 27 chambres de son internat, inoccupé durant l'été, pour y loger des travailleurs saisonniers. Depuis fin juin, l'UMIH Côte d'Emeraude, à qui la municipalité a confié la gestion des lieux, recrute des locataires, alors que les premiers occupants se sont installés vendredi dernier. Gagnant pour l'employeur comme pour le salarié, ce partenariat original offre une solution d'hébergement abordable et confortable dans une zone littorale où il est très extrêmement difficile et coûteux de se loger en juillet et en août.

Fanny Chappé, conseillère régionale déléguée au logement
Gilles Lurton, maire de Saint-Malo,
Emmanuel Cornée, directeur du lycée maritime Florence-Arthaud,
et **Oscar Legendre**, président de l'UMIH Côte d'Emeraude »,
ont accueilli et rencontré ce lundi les premiers occupants de l'internat.

Propriétaire des lycées publics bretons, la Région avait testé l'été dernier cette solution dans deux établissements, le lycée hôtelier Yvon-Bourges à **Dinard** et le lycée Henri-Avril à **Lamballe**, avec l'objectif d'étendre le dispositif en 2023. Pour le mettre en place, il faut toutefois que la collectivité puisse concéder la gestion de ses internats, fermés en cette période, aux communes ou intercommunalités volontaires, afin qu'elles prennent en charge, notamment, le **gardiennage des lieux 24h/24**.

À **Saint-Malo**, chaque année, **2 500 emplois saisonniers** -dont une majorité dans l'hôtellerie-restauration- sont nécessaires pour répondre à l'afflux des visiteurs. Consciente des difficultés de recrutement des entreprises locales, la Ville s'est donc engagée dans le dispositif régional afin d'**héberger de 27 à 50 personnes** qui, sans cette opportunité, auraient sans doute renoncé à travailler dans la cité corsaire.

Pour un loyer modique, variant de **5 € à 14 € la nuit**, les occupants auront le choix entre **24 chambres en colocation (2 à 4 lits) et 3 chambres individuelles**. Tous auront accès à des espaces communs dont un **foyer-caféteria** où il sera possible de préparer des repas (frigo, plaques de cuisson, micro-ondes...), le tout dans un **internat en excellent état**, construit en 2015, et ce, **jusqu'au 23 août**.

Cette offre s'adresse à tous les saisonniers, **quel que soit leur secteur d'activité**, avec une priorité donnée aux **réservations de plus de 3 semaines**. Une **participation de 2 €/nuit/bénéficiaire est par ailleurs demandée à l'employeur**. L'UMIH Côte d'Émeraude se charge de la gestion locative des chambres et de leur entretien.

Déjà, plusieurs saisonniers ont pris leur quartier le week-end dernier à Paramé. Ils et elles travaillent pour l'été à la **Compagnie Corsaire** (transport maritime), à la résidence **Aolys La Fontaine** (EPHAD) et à **RATP Dev** (transports urbains).

Près de 200 chambres proposées à la location dans quatre lycées de Bretagne Nord

Au total, cet été, **plus de 200 lits**, soit **le double de l'an dernier**, sont mis à disposition des saisonniers dans 4 lycées de Bretagne Nord : **entre 27 et 50 places à Saint-Malo**, **30 à l'internat de Ker Siam à Dinan**, ouvert pour la première fois cet été, **50 au lycée hôtelier de Dinard**, qui fait déjà le plein, et **78 au lycée de Lamballe**, ces deux derniers établissements ayant souhaité se mobiliser de nouveau après l'expérience concluante de la saison 2022.

Les conventions signées ces derniers jours entre les partenaires (Région, ville, lycée et avec l'UMIH Côte d'Émeraude pour 3 des internats) fixent les conditions d'occupation et la contribution financière de la collectivité locale. Celle-ci correspond aux stricts **coûts de fonctionnement** des lieux (**fluides, entretien, surveillance et gestion locative**). Chaque année, la Région héberge déjà, dans certains établissements, des associations, compagnies culturelles ou pelotons de gendarmerie qui y séjournent ponctuellement, lors de grands évènements.

D'autres collectivités, sur la côte nord et sud de la Bretagne mais aussi en Centre-Bretagne, envisagent dès à présent de rejoindre ce dispositif pour **l'été 2024**, si les internats des lycées implantés sur leurs territoires sont adaptés à cet accueil estival. Chaque année, la Région héberge déjà, dans certains établissements, des **associations, compagnies culturelles** ou **pelotons de gendarmerie** qui y séjournent ponctuellement, lors de grands évènements.

Quelques chiffres à retenir sur la Bretagne

Pôle emploi estime à **50 000** le nombre d'emplois saisonniers proposés chaque été en Bretagne.

Sur les 115 lycées publics bretons, **85** disposent d'un internat, soit **12 000 lits recensés**, mais tous ne sont pas localisés ou configurés pour l'hébergement de travailleurs saisonniers.



Saint-Malo héberge ses saisonniers

Du 7 juillet au 23 août 2023

Lycée Maritime Florence Arthaud

27 chambres

À partir de 5€/jour

RENSEIGNEMENTS

Contactez-nous

02.99.56.60.95
logement@umih35emeraude.fr

Logos: Région Bretagne, Ville de Saint-Malo, UMIH Côte d'Émeraude